

Villes numériques :



Interpréter les données pour agir sur les politiques publiques

Novembre 2013

Cabinet Infhotep
6, rue d'Antin
75002 Paris
France

Tel : +33 (0) 155 353 636
Fax : +33 (0) 155 353 640

www.infhotep.com
contact@infhotep.com

À propos du cabinet Infhotep

Créé en 2005 par un noyau dur d'associés, le cabinet Infhotep est un cabinet de conseil en stratégie et en organisation.

La singularité du cabinet Infhotep est d'accompagner la transformation des entreprises sur l'ensemble de leur chaîne de valeur en s'appuyant sur trois grands domaines de compétences : le business consulting, le conseil en système d'information et le conseil en management de projet.

Le cabinet Infhotep apporte à ses clients une vision et une assistance globales qui se déclinent sur l'élaboration, la définition, le pilotage et la déclinaison opérationnelle de leur stratégie. Les consultants du cabinet Infhotep aident leurs clients à définir et conduire au quotidien la transformation de l'entreprise en s'attaquant aux problématiques métier, d'organisation, d'optimisation de processus et de système d'information, de gestion de projets et de conduite du changement.

Ainsi, le cabinet Infhotep se concentre et capitalise autour des fonctions et activités qui conditionnent la performance de l'organisation de ses clients : marketing, commercial, supply-chain, achats, production, informatique, ressources humaines, etc.

Doté de consultants expérimentés issus du monde de l'entreprise et du conseil, le cabinet Infhotep a pour objectif de permettre à ses clients d'atteindre leurs résultats dans une approche efficace, rationnelle et pragmatique.

Le positionnement et la force de frappe du cabinet Infhotep reposent sur un modèle de gestion des ressources humaines et sur des valeurs fortes telles que l'excellence, l'indépendance, la pédagogie, l'humanisme et le pragmatisme. Avec cette volonté affichée de proposer une équipe unie par une forte culture d'entreprise et des valeurs partagées, le cabinet Infhotep garantit à ses clients un travail réalisé avec éthique, déontologie, confiance, confidentialité et engagement.

Le cabinet Infhotep est organisé en partnership.

Au-delà des compétences et de l'expérience de ses consultants, le savoir-faire et la force du cabinet reposent sur les missions effectuées pour des clients, tels que :

Références secteur privé : Bolloré, Nexity, Weldom, Icade, ICDC, le Gartner Group, Bourse Direct, le PMU, Malakoff Médéric, Eiffage, Logica Training, Reuters, BPB Placoplâtres, Samas Groupe, Inter Mutuelles Assistance, Wurth, Figaroclassifieds, Sofinco, AstraZeneca, LVMH..

Références secteur public et enseignement : Ministère de l'Ecologie, le Cnous, le Cre RATP, Conseils Régionaux de Picardie et Midi-Pyrénées, Conseils Généraux du Val d'Oise et de la Haute-Garonne, FSI, Ville d'Antibes, Ville de Saint Denis, Ville de La Rochelle, Universités de Tours, Orléans, Paris XI, UPJV...

“

**Rendre opérationnelles
les ambitions des cadres dirigeants**

”

*Les associés
du cabinet Infhotep*

Analyser les données numériques pour transformer les villes

La ville numérique n'est pas une réalité abstraite. Elle est constituée d'un ensemble de flux (énergétiques, transports, internet...). L'un des enjeux des villes numérique réside dans l'exploitation et l'analyse de ces données, à la fois comme outil d'aide à la prise de décision, voire comme impulsion vers la transformation du paysage urbain.

À quoi sert la ville numérique ?

« Ville 2.0 », « ville durable », « ville intelligente » (*smart city*)... De nombreuses expressions sont employées pour qualifier ce que pourrait être la ville de demain. La « ville numérique » se situe au carrefour entre les territoires et les technologies de l'information et de la communication. Elle est en théorie capable de s'adapter grâce aux informations issues de l'analyse approfondie des flux qui la traversent. Cependant, l'expression de « ville numérique » recoupe des réalités différentes.

Pour les politiques, la ville numérique permet de mettre en valeur le territoire dans un contexte de concurrence accrue. Pour les chefs d'entreprises, la ville numérique est une opportunité pour installer des bureaux et des infrastructures. Pour les usagers, la ville numérique est participative et tournée vers les réseaux sociaux.

Cet article est focalisé sur un des aspects centraux de la ville numérique, à savoir sa capacité à produire des données puis à les analyser et enfin à les exploiter dans le but d'améliorer le paysage urbain et/ou de réduire les coûts (énergétiques, environnementaux, financiers...)

Les flux de la ville numérique

La ville est constituée d'une multitude de flux : flux énergétiques (gaz, électricité, eau...), flux de transports (tramway, métro, routes...), flux de déchets, flux internet (câble, fibre optique...), etc. Ces flux produisent des données dont certaines sont fournies directement par les habitants. Plusieurs projets existent aujourd'hui pour collecter et exploiter les données produites. Concrètement, des capteurs sont installés en haut des lampadaires, sur la chaussée, sur les containers, etc. Ces capteurs recueillent des informations qui sont traitées au sein d'une plateforme technologique. La collecte de ces informations permet de surveiller la pollution atmosphérique, de connaître les habitudes de consommation des habitants, de gérer la collecte des déchets, de réguler les flux de transports, etc.

Les flux exploitables à l'échelle de la ville numérique ne sont pas des nouveautés dans le paysage urbain. Ce qui change, avec la ville numérique, c'est la façon d'exploiter ces flux dans le but de transformer le paysage urbain, de générer des revenus supplémentaires, de réduire les coûts (sur la facture énergétique, par exemple), voire de réduire l'empreinte carbone (par exemple en maîtrisant mieux le trafic ou en anticipant les pics de pollution).

La valeur ajoutée des données

Certains flux sont plus facilement interprétables que d'autres. Plusieurs villes ont déjà lancé des initiatives concrètes afin d'interpréter les données fournies par les capteurs et de permettre des transformations du paysage urbain. En Alsace, certaines communes ont mis en place le principe de la pesée embarquée pour la collecte des ordures ménagères, et ce depuis 1999. Les bacs sont dotés d'une puce électronique qui contient les

informations liées à leur propriétaire et enregistre le poids net collecté ; le matériel est embarqué dans le camion benne : une antenne reconnaît la puce, le bac est pesé et un ordinateur enregistre les données ; les données de collecte sont transférées et transmises aux collectivités pour réaliser la facturation aux redevables qui paient en fonction du poids des déchets résiduels (non recyclables). La redevance proportionnelle au poids des déchets entraîne, en général, une augmentation des quantités de déchets collectés destinés au recyclage (plutôt que des déchets résiduels). Ainsi, grâce à l'analyse des données couplée à des mesures fiscales, les habitants sont amenés à réduire d'eux-mêmes le poids de leurs déchets.

Dans la majorité des cas, les pouvoirs publics demeurent toutefois incapables de tirer profit des informations collectées sur les habitudes des habitants. Ainsi s'agissant des transports, si un nombre important de données sont recueillies par les opérateurs (grâce à l'équipement des usagers de carte à puce), les comportements évoluent peu et le paysage urbain reste faiblement adapté à la multi-modalité (acheminement de voyageurs ou de marchandises par au moins deux modes de transport successifs).

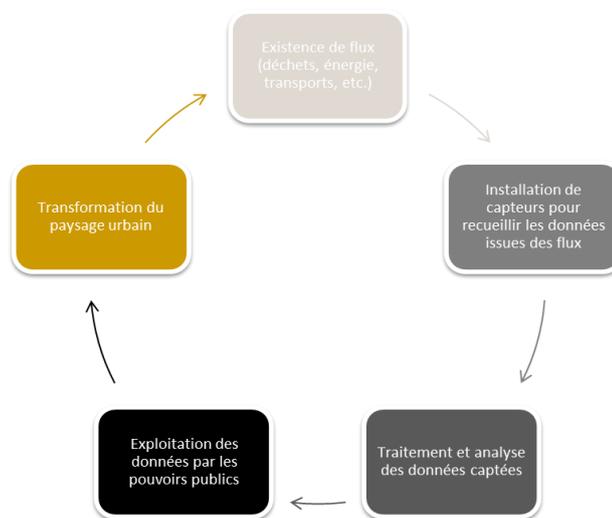


Figure 1 : Parcours des données dans la ville numérique

Utilisation des données numériques comme outil de décision

Si les pouvoirs publics étaient réellement en mesure d'utiliser les données numériques pour prendre des décisions, voire pour modifier le paysage urbain, une nouvelle étape serait franchie dans la valorisation du numérique. L'utilisation des données serait alors fondée sur leur échange : le citoyen renseignerait son itinéraire numérique dans la ville ; la ville absorberait ces données et plus encore, les utiliserait au service d'une administration au plus proche des habitants par exemple, pour améliorer leur quotidien.

La ville de New York propose depuis 2011 une « feuille de route digitale » dans laquelle le numérique est devenu un outil de prise de décision dans les domaines suivants : accessibilité, éducation, gouvernement 2.0 (participation des citoyens vs. mise à disposition des données par l'administration), implication (expérience centrée sur les utilisateurs), économie (technologies comme levier de croissance). En France, l'*open data*, qui considère les données comme un bien commun a pour finalité, entre autre, de développer une culture de la donnée pour moderniser l'action publique.

Sources

Feuille de route pour la ville numérique de New York (New York City's 2012 Digital Roadmap: Progress and Innovation), ville de New York, août 2012

<http://www.nyc.gov/html/digital/html/roadmap/roadmap.shtml> (consulté le 09/04/2012)

Dossier sur la ville numérique, M3 (Grand Lyon – Prospective), n°1, décembre 2011

http://www.millenaire3.com/uploads/tx_reesm3/M3_1.pdf (consulté le 09/04/2012)

Manifeste pour une ville « vraiment intelligente », interview de Bruno Marzloff, Regards sur le numérique, juin 2012

<http://www.rsinmag.fr/post/2012/06/29/Bruno-Marzloff-manifeste-pour-une-ville-vraiment-intelligente.aspx> (consulté le 09/04/2012)

"How to make a city great", McKinsey Cities Special Initiative, septembre 2013

http://www.mckinsey.com/insights/urbanization/how_to_make_a_city_great?cid=other-eml-nsl-mip-mck-oth-130 (consulté le 08/10/2013)

« La ville intelligente : état des lieux et perspectives en France », Commissariat général du développement durable, *Etude et documents*, n°73, septembre 2012

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/La-ville-intelligente-etat-des.html> (consulté le 08/10/2013)

« Open data : quels coûts pour les collectivités territoriales », La Gazette des communes, juillet 2013

<http://www.lagazettedescommunes.com/184790/open-data-quels-couts-pour-les-collectivites-territoriales/> (consulté le 08/10/2013)

« Les collectivités territoriales et le cloud : dans le nuage ou dans le brouillard ? » Synthèse de la conférence du 21 septembre 2012, Sictiam – Cabinet Infhotep

Accompagner la transformation numérique des villes

Le cabinet Infhotep accompagne les villes dans leur transformation numérique.

Notre rôle est d'aider les collectivités à appréhender les nouveaux sujets que soulève le développement du numérique dans l'espace urbain.

Loin d'être réduit au seuls déploiement de la fibre optique, à l'essor de la mobilité et aux efforts portés sur l'accès à l'information, le numérique modifie l'ADN des villes, les services proposés et la relation avec les citoyens. Le numérique se pose comme un extraordinaire vecteur de changement.

Nous accompagnons les villes afin de les aider à appréhender les enjeux énergétiques, économique, d'usages, de performance rendus possibles par l'émergence du numérique.

Le cabinet Infhotep intervient, par exemple, pour vous aider dans la définition de votre stratégie numérique, le diagnostic de la maturité numérique de votre ville ou encore la réflexion sur l'identité numérique des habitants. Nous sommes positionnés également sur des problématiques immédiatement opérationnelles telles que :

- La cartographie de vos données
- Etudes d'opportunité sur la mise en place d'un cloud communautaire
- Les outils d'aide à la diffusion de l'information publique
- La mise en place d'open data
- La dématérialisation des services publics (portails de téléprocédures)
- Les services de coffre-fort électronique
- ...

Contacts

David Bessot, Associé, responsable du secteur public

Mail : dbessot@infhotep.com – Tél : 06 23 64 77 73

Mehdi Gharsallah, Directeur Internet & Digital

Mail : mgharsallah@infhotep.com – Tél : 06 23 32 11 55

www.infhotep.com